



Petite histoire de l'école des garçons.

a) Ecole primaire

Le plus ancien document en parlant est « *Nous avons trouvé trace d'une l'école en 1804 avec comme instituteur François Baudart. Elle se trouvait dans un local dépendant des bâtiments Hannoteau situés sur la place* » selon René Magotteaux dans la revue n°45 de « En Fagne et Thiérache » du cercle historique de Presgaux.

60 ans plus tard, on vend la maison route de Boussu, actuelle salle communale, ainsi que les terrains environnants, propriété d' Agathe et Sophie Delenne , car cette dernière décède en 1862.

« *La vente de la maison a lieu début 1864 et est achetée par la commune de Dailly pour en faire une salle communale et dans la même année est prise **la décision de créer une nouvelle école avec aménagement d'un logement pour l'instituteur (15.625 francs)**. Les entrepreneurs Ciran et Regnier reçoivent l'autorisation de prélever à Dailly même les moellons nécessaires pour le gros-œuvre de la construction.*

Il est prévu que l'école devra être mise en route pour fin 1865 ou au plus tard pour le 1er mai 1866. il y a achat de meubles scolaires pour 300 francs »

La nouvelle école comprenait un corridor d'accès donnant sur un grand local servant de classe, chauffé par un gros poêle au charbon trônant au milieu. La corvée charbon était réservée aux élèves. La réserve à combustible se trouvait au bout du corridor d'entrée qui comprenait des porte-manteaux. Elle pouvait aussi servir de lieu de détention pour élèves turbulents. Les Wc et urinoirs se trouvaient à l'extérieur dans la cour le long de la route de Boussu .

En 1845, les heures de classe étaient de 7 à 10 h et de 15 à 18 h du 1er mai au 1er août, les autres mois de 8 à 11h et de 13 à 16h. Les vacances partaient du 1er août au 1er octobre. (**)

Il n'y avait pas de section maternelle. Par contre, il existait une école d'adultes ouverte du 1er octobre au 31 août. Elle aurait existé jusqu'à la fin de la guerre 14-18.

Jusqu'aux environs de 1880, l'école primaire était mixte.

En 1879, fut votée une loi instituant l'enseignement primaire laïque et neutre. Les cours de religion y restaient dispensés. Malgré cela il y eut une très vive réaction de l'Eglise qui détenait le monopole de l'enseignement. Les curés excommunièrent et refusèrent les Sacrements aux parents et aux enfants qui envoyaient ou fréquentaient l'enseignement officiel. Celui-ci se dépeupla alors fortement.



Une Commission d'enquête fut instaurée par le Gouvernement pour venir enquêter sur ce phénomène. Ses membres interrogèrent des habitants du village.

Voici un exemple paru dans la revue « Au pays des Rièzes et des Sarts » tome 55 de 1973 : « *Moreau Louis, bourgmestre de Dailly déclare sous serment: le Couvent de Pesche a fait pression pour nous retirer des élèves. IL a d'abord enlever sa pratique au cordonnier Tilquin lui promettant de revenir chez lui s'il enlevait ses enfants de l'école communale. Et la femme Tilquin m'a dit que c'est pour cette seule raison qu'elle a envoyé ses enfants à l'école catholique qui ne vaut rien et où on apprend rien* ».

Le calme revint et l'école primaire continua son travail. En 1914, l'enseignement primaire obligatoire fut voté et débuta réellement dès la fin de la 1ère guerre

Durant les années scolaires 1979-80 et 1980-81, la ville de Couvin entreprit des travaux de modernisation du bâtiment scolaire, sous l'impulsion du colonel Louis Wauthier échevin des finances, originaire de Dailly et de Fernand Deschamps conseiller communal .

On agrandit l'ancienne école en y ajoutant une classe, une scène ainsi que des toilettes. Les anciennes furent supprimées. Les cours primaires se donnèrent durant ces 2 années dans la salle des mariages de la maison communale. Les nouveaux locaux furent occupés à la rentrée de septembre 1981.

b) Ecole gardienne

A la suite du départ des Sœurs en juin 1960, Mme Dardenne, institutrice primaire fut désignée intérimaire. Elle conserva les enfants de l'école gardienne ainsi que les filles de 1ère et 2ème années dans les locaux abandonnés par les Sœurs. De 1960 à 1962, l'école fut alors reconnue comme primo-gardienne.

Les filles de 3ème, à la 6ème année occupèrent alors l'école des garçons qui redevint ainsi mixte

Dès son entrée en fonction en 1962, Mireille Briquet institutrice maternelle, reprend l'école gardienne . Lorsque les bâtiments furent vendus elle se retrouva dans la salle désaffectée du café « *Chez Émile Jennequin* » jusqu'au moment où elle put intégrer les locaux de l'école rénovée en 1981. L'école maternelle fut fermée 2 ans de 1982 à juin 1983 par manque d'élèves.

A la fusion des communes en 1976, les écoles de Dailly, Aublain, Pesche, Gonrieux et Presgaux furent placées sous les Directions successives de M. Donnay, M. Baudet, Mme Regnier et M. Philippe.

En 2006, l'ensemble des écoles à l'exception de Presgaux, s'appela « *L' Ecole des Vallons* » dirigé par M. La Palombara.



Instituteurs et institutrices à l'école des Garçons

Les différents instituteurs qui se succédèrent depuis 1804 sont : M. François Baudart, en 1841 M. Jean-François Nicolas, en 1863 M. Jean Chalet, en 1881 démission de M. Dohy et nomination de M. Pierre Hubert, ensuite M. Chaussié intérimaire pendant une partie de 1914-1918, suivi de M. Alexis Ancieux, René Dineur jusqu'à sa pension en 1951. (**) J

Mme Josiane Briquet : Institutrice primaire, intérimaire en 11/1952, nommée en 08/54 et admise à la retraite le 1/1/1995.

Mme Christine Pennet fut alors désignée et est toujours en fonction

Madame Dardenne : institutrice maternelle et primaire de septembre 1960 jusque mars 1962.

Mme Mireille Briquet: Institutrice maternelle, intérimaire à partir de mars 1962, nommée en septembre 1965, admise à la retraite le 1/04/2000.

Anne Lenglet : institutrice maternelle depuis janvier 2000 et toujours en fonction

O . T

*Les textes en italique ou marqués de (**) sont de René Magotteaux (1900-1975) revue de « En Fagne et Thiérarche » n° 45*

Sources : *Acte de vente des biens Delenne en 1864*

Revue en Fagne et Thiérarche n°45 , texte René Magotteaux

Revue « Au pays des Rièzes et des Sarts » n° 55 de 1973 , texte de Hervé Josis

Renseignements Mireille Briquet et M. La Palombara Directeur de l'école des Vallons